

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 49

Rubrik: Nouvelles artistiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le sixième concert Marteau.

Au programme : *Trio* en ré majeur, op. 70, n° 4, pour piano, violon et violoncelle, de Beethoven; *Quatuor* à cordes en ré mineur (Catalogue Kœchel n° 421) composé à Vienne en 1783, de Mozart; *Quintette* en fa mineur, op. 34, pour piano et instruments à cordes, de J. Brahms.

M. Hugo Heermann, violoniste, professeur au Conservatoire de Francfort, ainsi que MM. W. et A. Rehberg, Pahnke et Reymond, ont donné une interprétation très remarquable de ces diverses œuvres. Le clou de la soirée a été le délicieux *Quatuor* de Mozart. Au moment où Mozart travaillait à ce *Quatuor*, qui est le second de ses six *Quatuors* dédiés à Haydn, sa femme était en couche; lorsque cette dernière avait des douleurs, Mozart quittait son pupitre pour aller la consoler, c'est ainsi que le menuet avec son charmant trio furent composés au moment de sa délivrance.

C'est en 1785 que parut l'édition de ses six *quatuors* sous le titre suivant : « *Sei Quartetti per dne Violini, Viola et Violoncello, composti ed dedicati al Signor Giuseppe Haydn, Maestro di Casella di S.A. il Principe d'Esterhazy, etc., d'al suo amico W.A. Mozart, opéra X. In Vienne Presso Artaria et Comp. etc. Prezzo 6 florins, 30 kr.* »

Cette édition fut accompagnée de la suivante :

Vienne, 1^{er} Septembre 1785.

A mon cher ami Haydn.

Un père, ayant résolu d'envoyer ses fils dans le vaste monde, jugea qu'il devait les confier à la protection et à la direction d'un homme très célèbre de cette époque qui, par une heureuse fortune, se trouvait être, de plus, son meilleur ami. De même, ô homme célèbre et aussi bien cher, je te présente mes six fils. Ils sont il est vrai, le fruit d'un long et laborieux travail, mais l'espérance que plusieurs amis m'ont donnée de le voir, au moins en partie, récompensé, m'encourage et me persuade que ces enfantements me

seront un jour de quelque consolation. Toi-même, très cher ami, à ton dernier séjour dans cette capitale, tu m'en as exprimé ta satisfaction. Ce suffrage de ta part est ce qui m'encourage le plus à te les recommander et ce qui me fait espérer qu'ils ne te sembleront pas tout à fait indignes de ta faveur.

Qu'il te plaise donc de les accueillir avec bienveillance et d'être leur père, leur guide et leur ami. De ce moment, je te cède mes droits sur eux; c'est pourquoi je te supplie de regarder avec indulgence les défauts que l'œil partial d'un père peut m'avoir cachés et de conserver, malgré ces défauts, ta généreuse amitié à celui qui l'apprécie tant, car je suis, de tout mon cœur, ton plus sincère ami,

W.A. MOZART.

Par exemple, il ne faut pas s'imaginer que ces *quatuors* furent exempts de critiques; bien au contraire, ils éprouvèrent un singulier sort. Envoyés en Italie par l'éditeur Artaria, ils furent renvoyés comme remplis de fautes! On prenait les accords dissonants pour des fautes de gravure! Le compositeur italien Sarti, disait que Mozart ne savait pas écrire et qu'il faisait de la musique bonne pour se boucher les oreilles! (sic).— Le père Léopold Mozart, écrit à sa fille qu'à la suite d'une soirée où l'on avait joué ces *quatuors*, Haydn lui avait dit : « Je vous dis devant Dieu et en honnête homme, que je considère votre fils comme le plus grand compositeur que j'aie jamais entendu; il a du goût et il possède les connaissances les plus approfondies de la composition. »

H. KLING.



NOUVELLES ARTISTIQUES

SUISSE

La ville de Zoug songe à la construction d'un nouveau théâtre. De Kreuznach, dans le pays du Rhin, on annonce également l'intention d'élever un nouveau théâtre qui sera utilisé pendant la saison de bain.

* * *

Le nouvel ouvrage de notre compatriote, *Mattis Lussy*, annoncé dernièrement dans la *Gazette musicale suisse* et intitulé *l'Anacrouse dans la musique moderne* (chez Heugel à Paris) a valu à son auteur un éloge mérité. En effet, J. Massenet, M. Paladilhe, F.

Planté, Christian Sinding, Hans Huber et d'autres compositeurs distingués se sont exprimés d'une manière extrêmement flatteuse sur cette œuvre. Hans Huber, entr'autres, émet le vœu que ce livre soit traduit en allemand.

* * *

Concours international de chant. — Le chœur d'hommes de Rotterdam a l'intention d'organiser un grand concours international de chant à l'occasion d'un jubilé qui aura lieu du 4^r au 15 juillet. Il y aura de nombreux prix, tant officiels que privés. Des choeurs d'hommes de Hollande, de France, d'Allemagne, de Belgique et de Suisse seront invités à y participer.

* * *

Fête suisse de musique en 1904. — La fête suisse de musique aura lieu, comme on le sait, à Berne, à la fin de juin ou au commencement de juillet. Les morceaux suivants seront exécutés dans un grand concert vocal (selon l'information d'un correspondant) la *Liedertafel* de Berne : 1. Une messe de Klose. — 2. La cantate : *Meine Göttin*, de Ed. Munzinger. — 3. Une cantate de Kradolfer. — 4. Deux chants a cappella de Hess et Meister. — 5. La cantate : *Natur und Mensch* de Charles Munzinger. — 6. *L'Ahasverus* de Hegar.

* * *

A *St-Gall*, la construction d'une Tonhalle sera commencée déjà l'été prochain.

ÉTRANGER

On annonce que pendant les fêtes wagnériennes qui auront lieu l'été prochain au Théâtre du Prince-Régent, à Munich, le professeur Arthur Nikisch dirigera les *Maitres chanteurs*, le directeur général Mottl une nouvelle exécution du *Vaisseau fantôme*. Félix Weingartner, de son côté, dirigera deux exécutions de *Tristan et Yseult*. Il n'a pas été facile d'obtenir le concours de Weingartner. On sait que ce dernier est encore maître de chapelle de la cour de Prusse et qu'il n'a été dégagé de ses obligations à l'égard de l'opéra de la cour de Berlin qu'à la condition de ne diriger l'opéra sur aucun autre théâtre. L'autorisation de l'intendance générale de Berlin n'a été accordée qu'à cause du caractère exceptionnel des fêtes de Munich.

* * *

A *Monte-Carlo*, les prochaines nouveautés d'opéra seront : *Hélène*, opéra en un acte et trois tableaux de Saint-Saëns, et *Pyrame et Thisbé*, opéra en deux actes de M. Trémisot.

* * *

L'arrangement de l'*Euryanthe* de Weber par le directeur G. Mahler a eu une première représentation à l'Opéra de la Cour, à Vienne. L'impression a été très bonne.

* * *

Le *Kobold* de Siegfried Wagner, représenté pour la première fois au théâtre de la ville de Hambourg, a remporté un grand succès. Nous annonçons à cette occasion qu'un très bon *Guide* pour l'œuvre de Siegfried Wagner, par *Louis Karpath*, vient de paraître à Leipzig et à Berlin chez Hermann Seemann.

* * *

On mande de Königsberg que *Cap of Confucius*, opéra de l'an 3000 après J.-C., libretto de A. Edon, musique de Pierre Lumier (Madame Pauline l'Allemand) sera représenté dans le courant de l'année à St-Louis et à Vienne.

* * *

La première représentation au théâtre de la ville de Cologne de l'opéra en trois actes *le Roi Drosselbart*, libretto et musique du Dr Max Burkhardt (Cologne) a obtenu un vif succès. Le *Berliner Tagblatt* écrit que la musique ne montre pas beaucoup d'originalité, mais qu'il y a pourtant plusieurs beaux passages et que c'est en somme une œuvre très agréable.

* * *

On mande de Munich que Max Schillings travaille maintenant à un drame musical en trois actes, intitulé *Moloch*. Le libretto utilise le fragment de Fr. Hebbel. L'auteur espère que l'ouvrage sera achevé pour la prochaine saison d'hiver.

* * *

L'opéra en quatre actes d'Alfred Bruneau : *L'attaque du Moulin*, représenté au Théâtre royal français de la Haye, a remporté un succès du meilleur aloi.

* * *

L'opéra *Rip-Rip* de Cornélis Dapper vient d'être représenté pour la première fois à l'Opéra d'Amsterdam.

* * *

A côté de Jean Strauss le père et de Lanner, Jean Strauss le jeune, (compositeur de la *Fledermaus*) doit avoir son monument à Vienne. Un comité vient de se former dans ce but. A la tête de ce comité, il y a la princesse Rosa Croy-Dölmen.

* * *

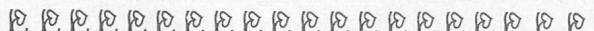
Perosi, l'infatigable compositeur, vient de terminer un nouvel oratorio, qu'il a intitulé *Il giudizio universale* et pour lequel il a lui-même composé le texte. La première exécution aura lieu prochainement à Rome.



BIBLIOGRAPHIE

Breitkopf & Härtel. — **Toccata** en *ut majeur* pour piano, de G.-H. Richter.

Cette œuvre est certainement une des meilleures du sympathique directeur de l'Académie de musique de Genève. Ecrite en un style très clair et mélodique, elle renferme d'intéressants dessins contrapointiques, est développée avec aisance et met en valeur d'une façon heureuse toutes les ressources de l'instrument.



AVIS

Prière à nos abonnés de l'étranger
de bien vouloir nous envoyer par mandat postal le montant de leur abonnement (7 fr.) ceci en évitation de frais de remboursement.

Les Editeurs.